

SOMMET CITOYEN

Semaine Européenne de la Démocratie Locale 2017

PROPOSITION : Affirmer dans le pacte le rôle des associations dans la participation citoyenne

- >>> Leur donner les moyens de fonctionner dans le respect de leur autonomie, simplifier les procédures et assurer davantage de transparence sur l'octroi des aides
- >>> Développer les tiers lieux
- >>> Clarifier le rôle de chacun dans les instances de démocratie locale

ATELIER : Atelier 13 « Rôle des associations et des organismes associés dans la participation citoyenne »

Etat des lieux, constats, diagnostic, attentes - « **POURQUOI ?** » :

- Difficulté de certaines associations à fonctionner
- Difficulté de certaines associations à se renouveler
- Prises de position négatives de certaines associations dont l'objet est d'être contre quelque chose

Objectifs - « **POUR QUOI FAIRE ?** » :

- Reconnaître le rôle des associations
- Savoir à qui s'adresser
- Renforcer les associations / Faciliter le fonctionnement des associations
- Améliorer les relations entre les associations et les instances de démocratie locale

Périmètre géographique « **Où ?** » : Ville et Eurométropole de Strasbourg

Acteurs-trices impliqué-e-s et rôles de chacun-e - « **Qui ?** » :

- Ville et Eurométropole de Strasbourg
- Associations

Mise en œuvre imaginée - « **COMMENT ?** » :

1/ Donner aux associations les moyens de fonctionner dans le respect de leur autonomie : mise à disposition facilitée de locaux, impression de documents, moyens financiers...

2/ Prévoir des procédures moins compliquées : lancer des appels à projets plus simples (qui est intéressé par tel ou tel sujet ? cf : les jeunes...); Illustration : l'appel à projet pour la Semaine bleue est dissuasif (trop de cadre et d'exceptions...)

3/ Assurer davantage de transparence sur l'octroi des aides

4/ Faciliter la communication sur ce que font les associations cf : mieux faire connaître le travail mené par la Maison des associations (informations mensuelles sur le site / besoin des données 2 mois avant...)

5/ Développer les tiers lieux : besoin de lieux de vie pour les associations

- Prévoir des horaires d'ouverture adaptés aux habitants-es (le fait que la plupart des CSC soient fermés les soirs et les weekends est problématique)
- Donner un avantage aux CSC qui facilitent le fonctionnement des autres associations : horaires flexibles, mise à disposition ou coût réduit pour des locaux...

6/ Clarifier le rôle de chacun-e (associations...) dans les instances de démocratie locale ; donner les règles du jeu (le principe d'être constructif...); diffuser de l'information sur les sujets travaillés ; faciliter l'accueil d'habitants-es volontaires au fil de l'eau ou ponctuellement sur un projet

LEVIERS identifiés pour la mise en œuvre de la proposition :

- La Maison des associations